



ARCHITECTURAL WOODWORK  
MANUFACTURERS ASSOCIATION  
OF CANADA  
Quebec Chapter

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS  
DE MENUISERIE ARCHITECTURALE  
DU CANADA  
Section Québec

### DEMANDE D'INSPECTION FINALE SUR LE CHANTIER

Nom du projet :					
Date d'achèvement substantiel des travaux :					
Manufacturier de menuiserie :					
Personne-ressource : (y compris tél. et cell.)					
Montant final du contrat de menuiserie :					
Installation comprise dans le contrat :	Oui		Non		
Finition comprise dans le contrat :	Oui		Non		
Portes en bois comprises dans le contrat :	Oui		Non		
Autres exclusions :					
Date prêt pour inspection :					
Lieux occupés par le propriétaire :	Oui		Non		

Répartition du projet selon les Chapitres des NMA	Valeur en % du projet
5. Finition	
6. Éléments de menuiserie	
7. Escaliers et rampes	
8. Revêtements Murs, Plafonds, Cloisons	
9. Portes	
10. Meubles à caissons	
11. Comptoirs	
12. Restauration patrimoniale	

Nous attestons que le projet (ou la phase à inspecter) est terminé(e) et prêt(e) pour inspection, qu'une personne responsable de notre entreprise \_\_\_\_\_(Nom) a inspecté les travaux et que :

1. Toutes les déficiences dans la liste de l'architecte ont été rectifiées
2. Tous les matériaux et méthodes sont conformes aux dessins d'atelier examinés, au rapport sur les dessins d'atelier et aux normes spécifiées
3. Les éléments du projet ont été examinés avec la liste de contrôle de l'inspecteur du SIG de l'AWMAC

Nous comprenons que si une nouvelle inspection s'avère nécessaire en raison de notre manque de conformité aux exigences ci-dessus, des frais peuvent s'appliquer pour une autre inspection

Nous comprenons aussi que l'AWMAC ne délivrera pas de garantie tant que toutes les déficiences que l'inspecteur a signalées n'auront pas été rectifiées adéquatement

Le but du présent processus est d'attribuer la principale responsabilité au manufacturier pour qu'il veuille à ce que le projet soit conforme aux normes en vigueur. S'il y a lieu, veuillez présenter une liste des éléments non conformes que le professionnel de la conception a demandés ou approuvés, ou les deux

**REMARQUE : UN RAPPORT DES RELEVÉS DE TEMPÉRATURE ET D'HUMIDITÉ DOIT ACCOMPAGNER LE PRÉSENT FORMULAIRE POUR OBTENIR UNE GARANTIE.**

Date:	Signature:
-------	------------